

Michèle Robert (dir.), *Fondements et étapes de la recherche scientifique en psychologie*. Montréal, Chenelière et Stanké, et Paris, Maloine S.A., 1982, 229 p.

François Fournier

Volume 12, Number 1, Spring 1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/203283ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/203283ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (print)

1492-1391 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Fournier, F. (1985). Review of [Michèle Robert (dir.), *Fondements et étapes de la recherche scientifique en psychologie*. Montréal, Chenelière et Stanké, et Paris, Maloine S.A., 1982, 229 p.] *Philosophiques*, 12(1), 221–224.
<https://doi.org/10.7202/203283ar>

* * *

MICHÈLE ROBERT (dir.), *Fondements et étapes de la recherche scientifique en psychologie*. Montréal, Chenelière et Stanké, et Paris, Maloine S.A., 1982, 229 p.

par François Fournier

Dans cet ouvrage, six psychologues de tendance behavioriste rattachés aux universités de Sherbrooke, de Montréal et du Québec à Montréal présentent d'une façon claire, précise et concise les différentes étapes à suivre pour réaliser une recherche « sérieuse » en psychologie. Des notes polycopiées utilisées de 1973 à 1981 dans leur cours d'initiation à la méthodologie scientifique en psychologie ont servi de toile de fond à sa rédaction. Pour le lecteur

francophone, le livre représente une excellente introduction à la méthodologie de la psychologie behavioriste. En ce sens, sa parution comble un vide ressenti depuis longtemps.

M. Sabourin (p. 31-51) débute la partie méthodologique en présentant différentes méthodes d'acquisition des connaissances (obstination, autorité, raisonnement, etc.) et propose d'apposer l'étiquette « scientifique » à une certaine combinaison (de la méthode rationnelle et de la méthode l'empirique) qui seule permet à la fois la description précise, l'explication causale, la prédiction et la reproduction concrète des phénomènes étudiés, en l'occurrence des comportements observables d'organismes vivants. Claude Charbonneau (p. 52-70) introduit le lecteur à ce qu'il estime être la meilleure façon de poser une problématique et d'élaborer des hypothèses pour la résoudre. À son avis, les problèmes acceptables sont ceux dont la solution est accessible à la méthode scientifique et contribue à l'avancement des connaissances. N'étant évidemment pas en mesure de fournir une méthode « mécanique » pour arriver à coup sûr au genre de problème désiré, l'A. propose, d'une façon pragmatique, d'éviter tout simplement les « mauvais » problèmes. Ce sont ceux trop vagues pour être « opérationnalisés » et trop généraux pour qu'on puisse espérer recueillir des informations empiriques et pertinentes à leur sujet. Afin d'aboutir à des hypothèses adéquates, il est recommandé, par ailleurs, de procéder à une recension exhaustive des travaux antérieurs sur le problème choisi et de ne pas confondre les hypothèses générales (guidant la recherche), les hypothèses de recherche (concrétisant les hypothèses générales) et les hypothèses statistiques (confirmant ou infirmant les hypothèses de recherche). Michèle Robert propose de distinguer la « validité interne » d'une recherche (sa valeur intrinsèque par rapport à son propre cadre théorique et à ses propres objectifs) de sa « validité externe » (sa valeur en dehors des conditions particulières de sa réalisation ou, — en d'autres termes, la possibilité de généraliser ses résultats). N'étant pas en mesure, on s'en doute, d'énoncer une série d'étapes à suivre garantissant la « validité interne » des recherches ainsi menées, elle suggère d'éviter les neuf agents d'invalidité que son exposé met en évidence. L'A. propose également une série de définitions accompagnées d'exemples pour des expressions comme « variable », « niveau d'une variable », « variable indépendante », « contrôle de variable » et « modalité de contrôle ».

M. Robert et A. Fortin (p. 91-118) exposent ensuite une série d'indications pratiques pour construire des plans de recherche « classiques » (c'est-à-dire « expérimentaux ») à l'étape où l'on transpose, dans des variables observables, l'hypothèse générale guidant la recherche. A. Fortin (p. 119-32) complète la série des plans « classiques » présupposant des situations où un contrôle effectif des variables étudiées est possible, par la présentation de « plans de recherche quasi-expérimentaux » pour les situations où un tel contrôle fait défaut. Dans la trop courte partie consacrée à la psychologie « clinique », A. Fortin et M. Robert (p. 133-51) présentent celle-ci comme un type tout à fait particulier de recherche « expérimentale » : les recherches à cas unique. Inutile de dire qu'en se limitant à la description, à l'étude d'un

cas et à l'intervention thérapeutique (ce qui ne permet ni l'explication, ni la prédiction ni la reproduction de phénomènes), ce type d'étude est le « parent pauvre » de la méthodologie proposée. Comme elles l'écrivent (p. 149) : « En ce sens, la spécificité des études à cas unique restreint considérablement — à moins qu'elle ne la supprime totalement — la possibilité de généraliser les résultats. ». David Bélanger (p. 153-66) identifie la « mesure des phénomènes » en science à une procédure établissant une correspondance entre les propriétés des choses et les propriétés des nombres. Mise à part le cas de la psychophysique, dont la portée est par ailleurs assez limitée en psychologie si on en juge d'après ce qui en est dit dans le texte, la mesure des phénomènes prend le plus souvent la forme de questionnaires et de tests. L'A. propose une série d'indications pertinentes sur leur validité, leur fidélité, leur stabilité, leur équivalence et leur homogénéité. Dans un chapitre remarquable, J.P. Beaugrand (p. 167-218) traite de l'« observation directe du comportement » et du renouveau d'intérêt pour l'approche éthologique en psychologie. L'A. propose une série de définitions précises pour distinguer les différents types de description et de classification les plus couramment utilisées ; il avance des critères pour découper les unités comportementales et présente les différentes techniques d'échantillonnage. Le tout est accompagné d'exemples tirés d'une recherche fort intéressante qu'il a menée ailleurs¹.

Dans le dernier chapitre, M. Sabourin (p. 219-25) aborde avec honnêteté la difficile question de la « validité externe » d'une recherche conforme à la méthodologie proposée. En effet, le genre de problèmes et d'hypothèses préconisés (précis, rigoureux, empiriques, d'un niveau de généralité ne dépassant pas celui de « variables intermédiaires ») conduit inéluctablement à des résultats très spécifiques dont la portée est proportionnellement tout aussi limitée. Nous touchons ici, comme il le souligne (p. 220), à une limite infranchissable de la méthodologie behavioriste : « (. . .) il est utopique de songer à étudier toutes les populations dans toutes les situations possibles. ». Il faut opérer des généralisations que l'A. propose de justifier sur des critères comme la représentativité de l'échantillonnage, la sélection adéquate des sujets, la non-intervention de l'observateur et de ses instruments, etc.

Notons que la méthodologie proposée permet tout au plus d'élaborer des « généralisations empiriques » qui n'ont en aucune façon la généralité nécessaire pour être considérées comme de véritables « théories » scientifiques. De plus, ces généralisations sont fondées, en définitive, sur des raisonnements purement *inductifs*. En ce sens, si le livre sert bien la cause de la méthodologie et de la recherche behavioristes, il en va tout autrement pour la question de leur fondement — la partie épistémologique exposée principalement dans le premier chapitre.

La cohérence qui est pourtant une condition indispensable au niveau « méthodologique », n'a plus, semble-t-il, sa raison d'être au niveau « épis-

1. L'A. résume une recherche à paraître sous le titre "Determinant Asymmetries of Agonistic Dual Issues in *Xiphoborus Helleri* Heckel", *Behavioral Processes* (sous presse).

témologique » : d'une part, on recommande aux étudiants de procéder « scientifiquement » en s'assurant que leurs problèmes et leurs hypothèses soient toujours *inductivement fondés* (c'est-à-dire qu'ils fassent référence tout au plus à des « variables intermédiaires ») et, d'autre part, on les invite à concevoir la science comme un ensemble de théories générales (curieusement encore absentes en psychologie) ne pouvant en aucune façon être inductivement fondées et permettant de *fonder déductivement* les résultats des recherches particulières. Pour que la psychologie « scientifique » puisse atteindre un degré de « maturité » satisfaisant, il faudrait là « théoriser » mais il n'appartient pas aux psychologues « scientifiques » (au sens de la méthodologie proposée) de le faire. Il n'appartient pas non plus aux psychologues « scientifiques » de trop s'occuper des « recherches à cas unique » — comme le montre bien le peu d'espace consacré à la psychologie « clinique ». Or, n'est-ce pas là justement la tâche principale que s'assigne la majorité de ceux à qui s'adresse ce livre ? De plus, faut-il en conclure que les psychologues « cliniciens » doivent renoncer à procéder « scientifiquement » ?

Tout au long du premier chapitre, cette incohérence est reproduite à une échelle élargie. Comment peut-on sérieusement soutenir que l'approche behavioriste est « déjà scientifique » en regard de la psychanalyse et n'est pas « encore scientifique » en regard de la physique contemporaine ? En fait, le fondement proposé ressemble bien plus à un « pot-pourri » de différents thèmes tirés de la littérature épistémologique (présentés en plus comme des « questions de fait » (des lois) et non comme des « questions de droit » (des règles)) qu'à un véritable fondement épistémologique. Il est tout simplement impensable de présenter les conceptions de la science de Popper, de Grünbaum, de Bunge et de Kuhn comme autant de « postulats de base de la méthode scientifique » en psychologie (p. 6) car cette méthode reposerait alors sur des postulats incompatibles entre eux.

Or, la consistance n'est-elle pas la condition logique minimale que l'on puisse exiger de tout fondement épistémologique ? Mais, il y a plus grave. Ces psychologues conçoivent l'épistémologie comme une « arme » de destruction théorique au service de leurs convictions subjectives et de leur attitude dogmatique, et non comme un « outil intellectuel » permettant la construction d'un fondement épistémologique pour une approche en psychologie qui n'est pas sans mérite.

Département de philosophie
Université du Québec à Trois-Rivières